

Rendez - vous à ne pas manquer :

## Les Ateliers du Cône et de la Durenque le jeudi 17 octobre de 10h00 à 16h00 à Rulhaguet - Chez M. St Geniez

Des techniciens de la FD CUMA, de la chambre d'agriculture, de la CATZH et du SMBVV se relayeront pour vous apporter des informations techniques et précises autour de différents ateliers :

### Le sol :



La richesse est sous vos pieds  
Partage d'expérience autour du  
**semis direct**

**La fertilisation :** pesée d'épandeurs, démonstration d'épandage et analyses de fumiers, de composts et de lisiers.



Le fonctionnement et la gestion  
des **cours d'eau et des zones humides**

**PAT Cône Durenque :** n'hésitez pas à venir poser toutes vos questions...

### Renseignements :



**Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur**  
10, Cité du Paradis - 12800 Naucelle  
**Hélène POUGET**  
Tél : 05 65 71 10 97  
Télécopie : 05 65 71 10 98  
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr  
Site internet : <http://www.riviere-viaur.com>



### Avec la participation de :



Avec la participation des communes du bassin versant du Viaur



## UN PLAN D' ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

### Un nouveau PAT pour le Cône et la Durenque

#### SOMMAIRE

#### PAT Cône Durenque

En juin 2010, un programme d'action territorial (PAT) **expérimental et innovant** a été mis en place sur le bassin versant du Cône. Pendant deux ans et demi les acteurs du territoire, notamment les agriculteurs, se sont mobilisés autour d'un même objectif : reconquérir le **bon fonctionnement global des milieux aquatiques** (cours d'eau et zones humides).

Dans une exploitation agricole **les modifications de pratiques** sont souvent des changements structurels sur le long terme (*PAT Cône Bilan Evaluation, 2013*). La continuité du PAT Cône, essentielle, est concrétisée avec le PAT Cône Durenque.

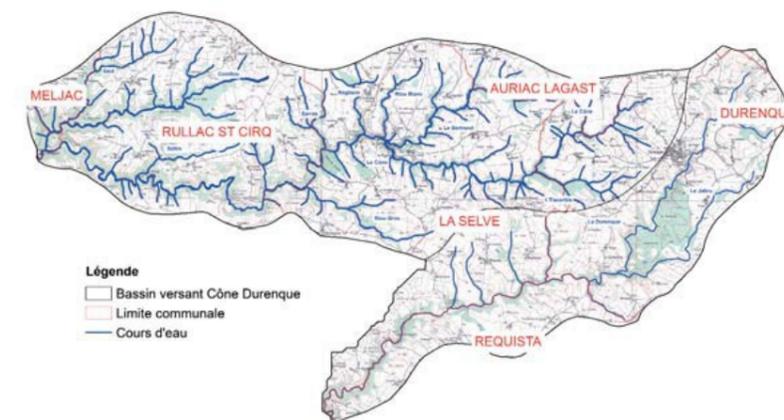
#### Le constat

#### PAT Cône Durenque :

**L'évaluation du PAT Cône** et les **réunions de concertation**, de début d'année, avec les agriculteurs, les organismes agricoles, les associations, l'agence de l'eau Adour Garonne, les services de l'état, ont permis au programme d'action Cône Durenque de voir le jour. Ce projet, co-construit avec vous, **a été validé** par le COPIL Agri Viaur et par l'agence de l'eau Adour Garonne **pour une durée de 5 ans**.

#### Les objectifs

#### Les actions



#### Rendez-vous

**Agriculteurs : 235 - Superficie : 81 km<sup>2</sup> - Durée : juillet 2013 à juin 2018 - Coût prévisionnel : 1 595 100 € - Partenaires techniques et financier :** organismes agricoles, associations, services de l'état, Agence de l'eau (755 000 € d'aide programmée pour le PAT), collectivités locales ...



**SMBVV - 10, Cité du Paradis 12800 Naucelle**  
Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

## Le constat :

Avec sa pente (60% de la SAU à une pente > 10%), son climat (pluviométrie intense pendant les semis d'automne et de printemps) et son sol (sensible à l'érosion) ce territoire est intrinsèquement vulnérable aux transferts de nitrates et de particules de sol vers les milieux aquatiques. Mais **certaines pratiques agricoles accentuent ce phénomène** :

Prairies temporaires de pâture : **70% surfertilisées**  
(en moyenne +49 unités N/ha)

### Pollution diffuse aux nitrates

- Eaux superficielles (ruisseaux) : entre 16 et 40 mg/l,
- Eaux souterraines (puits) : entre 30 à 60 mg/L,



### Des pratiques agricoles à risques :

- Un **travail du sol et des rotations** favorisant l'érosion,
- Une mauvaise répartition spatiale et temporelle de la **fertilisation**,
- **Aménagement** de l'espace : drainage, busage, recalibrage des cours d'eau ...,
- **Piétinement** des berges par le bétail,
- Disparition des **haies et de la ripisylve**,



Implantation de cultures : **85 % en labour**

### Dysfonctionnement des cours d'eau

- Etiages de plus en plus sévères,
- Rectification et recalibrage des cours d'eau,
- Ensablement et colmatage (accumulation de matériel fin dans les cours d'eau),

## Les objectifs :

Les cours d'eau et les zones humides en bon état jouent un rôle important dans l'épuration naturelle des eaux, le soutien d'étiage, la prévention des crues, le maintien de la biodiversité ...

**L'objectif est clair** il faut reconquérir le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Pour cela il est nécessaire :

- d'améliorer le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau : **améliorer la morphologie des cours d'eau** (largeur, profondeur, pente, méandres ...) **et de limiter l'érosion des sols sur le bassin versant**,
- d'améliorer la qualité physico-chimique des eaux en diminuant **les risques de ruissellement et de lessivage des nitrates**.

## Les actions :

Pour atteindre ces objectifs, le PAT Cône Durenque va accompagner les agriculteurs, **qui le souhaitent**, vers une amélioration de leurs pratiques. **Ce programme vous permet de bénéficier d'un soutien financier et de conseils techniques gratuits adaptés à votre exploitation**.

Convaincre sans contraindre  
Toutes ces actions basées sur le **volontariat et en général gratuites** prennent en compte :  
**l'autonomie fourragère, le temps de travail et le revenu de l'exploitation.**

### Accompagnement individuel :

#### \* Suivi Agronomique :

Cette formation, vous permettra d'acquies :

- une **autonomie technique** pour raisonner votre fertilisation,
- de **gérer économiquement vos intrants** (éviter le gaspillage et réduire les coûts),
- **maîtriser les pollutions diffuses**.

\* **Diagnostic environnemental** : ce diagnostic, à l'échelle de l'exploitation, **identifiera et accompagnera vos pratiques** (travail du sol, fertilisation et valorisation des effluents, ...) vers une agriculture respectueuse de l'environnement.

\* **Haies** : après un état des lieux un **plan de gestion et des plantations** de haies vous seront préconisés.

\* **Etude technico-économique** : les modifications de pratiques sont des changements structurels sur le long terme. Cet accompagnement vous permettra **d'être conseillé et d'anticiper l'impact de vos choix** sur votre système d'exploitation.

\* **Mise en défens des berges et pose de systèmes d'abreuvements**,

\* **MAET et aide à l'investissement pour l'acquisition de matériel** : dès leurs rédactions, liées au PDRH non connu à ce jour, une information vous sera transmise,

#### \* Diagnostic érosion :

Ce suivi vous permettra **d'identifier** vos parcelles sensibles à l'érosion et de bénéficier d'un **appui technique** pour :

- **adapter vos itinéraires techniques**,
- **modifier vos rotations et votre assolement**,
- **entretenir et/ou planter** des haies antiérosives.

### Accompagnement collectif :

\* **Formations** sur l'agronomie, la pédologie, la couverture des sols ...

\* **Journées techniques** : « Les ateliers du Cône et de la Durenque », essais en plein champ, rencontre avec des spécialistes ...

\* **Diffusion d'informations** annuelle avec la « Lettre PAT Cône Durenque » et de 2 fiches techniques ,

\* **Acquisition de références** sur les effluents d'élevages et sur les sols ...

\* **Travaux rivières**, coordonnés par le SMBVV dans le cadre du PPG : diversifier les écoulements et restaurer la fonctionnalité des têtes de bassin versant.

### Suivi milieu :

Tous les efforts consentis sur ce territoire peuvent mettre **plusieurs années** avant de se répercuter sur les milieux aquatiques. La mise en place d'un suivi permettra **d'évaluer l'impact des actions et de vérifier si les objectifs sont atteints**. Au cours des cinq années du programme on réalisera :

\* **un suivi piscicole et un suivi du colmatage du fond des rivières**,

\* **un suivi de la qualité physico-chimique des eaux superficielles et souterraines**,

\* **un suivi de l'érosion de quelques parcelles** en fonction d'itinéraires techniques ...